ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

passation

Question écrite n° 14697

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les avantages qui peuvent résulter de la mise en oeuvre des dispositions de l'ordonnance n° 2004-559 du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat, aux termes desquelles la personne publique en charge d'une mission de service public peut avoir recours à un partenariat privé pour la conception, la réalisation, le financement, l'exploitation et la maintenance d'équipements ou de services publics. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet et de lui indiquer l'évolution du nombre de recours à ce type de partenariat depuis la promulgation de l'ordonnance précitée.

Données clés

Auteur : M. Thierry Lazaro
Circonscription : Nord (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14697
Rubrique : Marchés publics
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 295
Question retirée le : 19 février 2008 (Retrait pour cause de question identique)